



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 24127

Numéro SIREN : 814 627 816

Nom ou dénomination : A.P.I.

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2016 sous le numéro de dépôt 24684

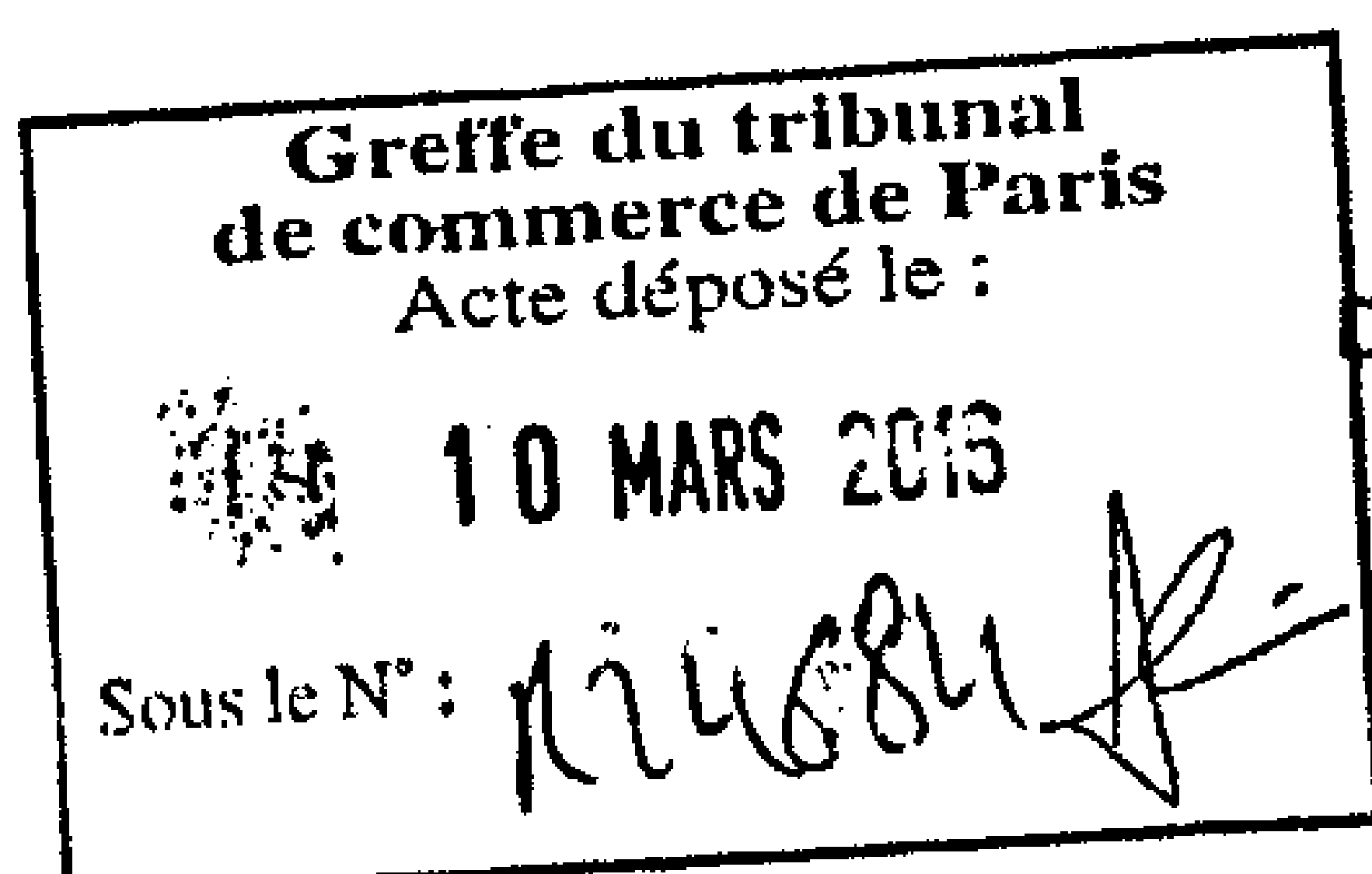


1602471101

DATE DEPOT :	2016-03-10
NUMERO DE DEPOT :	2016R024684
N° GESTION :	2015B24127
N° SIREN :	814627816
DENOMINATION :	A.P.I.
ADRESSE :	34 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris
DATE D'ACTE :	2015/12/14
TYPE D'ACTE :	DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET S

A.P.I.
Société par actions simplifiée au capital de 13.300.000 euros
Siège social : 34 avenue des Champs Elysées
75008 PARIS
RCS PARIS 814 627 816

15B74127



DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 14 DECEMBRE 2015

DB du 14/12/15
OC

PROCES-VERBAL

L'an deux mille quinze,

Et le quatorze décembre,

A onze heures trente,

Monsieur **Frédéric DELANCHY**, demeurant 9 allée du Clos du Tertre – 35500 VITRE

Agissant en qualité d'associé unique et président de la Société **A.P.I.** en tant que propriétaire des 133.000 actions de 100 euros chacune, composant le capital social de ladite société.

A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Nomination de commissaires aux comptes,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de commissaires aux comptes titulaire et suppléant, pour une durée de 6 exercices, savoir jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2022 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

La société **OUEST CONSEILS AUDIT**
143 avenue de Kéradenec
29000 QUIMPER
En qualité de commissaire aux comptes titulaire

Monsieur **Pierre Yves LE CORRE**
143 avenue de Kéradenec
29000 QUIMPER
En qualité de commissaire aux comptes suppléant

FD

DEUXIÈME DECISION

Tous pouvoirs sont conférés au Président et à **Maître Valérie TALLEC, Avocat au Cabinet LES CONSEILS D'ENTREPRISES**, 143 avenue de Kéradennec – 29000 QUIMPER, agissant ensemble ou séparément, à l'effet d'accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique

Monsieur Frédéric DELANCHY

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name.